



Fiche de synthèse Assise territoriale

Interrégion : CENTRE OUEST

Assise organisée dans la ville de : BOURGES (CHER)

Date : samedi 16 octobre 2010

Rédacteurs de la fiche de synthèse : Soisick RETAILLEAU/Claire TOURNECUILLERT

Coordonnées

Téléphone : S.RETAILLEAU : 02 38 49 88 54

C.TOURNECUILLERT : 02 38 77 49 01

Courrier électronique : S.RETAILLEAU : direction.centre@franceolympique.com

C.TOURNECUILLERT : drjscs45-communication@drjscs.gouv.fr

Cette fiche est à retourner, au plus tard le 30 octobre 2010.

Contact au secrétariat d'État : Monsieur Arnaud JEAN, mission sport et développement durable

Tél : 01 40 45 91 83

Mobile : 06 07 67 74 67

Courriel : arnaud.jean@jeunesse-sports.gouv.fr ou ds.sportdurable@jeunesse-sports.gouv.fr

Contact au CNOSF : Monsieur Pascal VAUTIER

Tél : 01 40 78 28 29

Mobile : 06 78 80 76 26

Courriel : pascalvautier@cnosf.org

La synthèse de chaque table ronde ne saurait dépasser une page.

1. Table Ronde, Compétitions et événements sportifs

Formulation du titre : « compétitions et événements sportifs »

Intervenants :

Jean- Louis LAFON – Président de l'association organisatrice de la Randolimousine VTT

Jean-Marie BOISSONNOT – Président du Motor club angélien – organisation de compétitions internationales et nationales de moto-cross

Frédéric RAVEL-SIBILLOT – Délégation régionale EDF Centre – responsable gestion de l'eau bassin Loire-Bretagne

Sujets abordés :

Un événement sport nature organisé sur un site naturel et protégé

Un grand événement motorisé sur un site dédié

Le partenariat d'une grande entreprise dans l'organisation des compétitions et des championnats

Analyse :

Les compétitions et événements sportifs sont l'occasion de rencontres entre les pratiquants, les spectateurs et d'autres acteurs de terrain tels les associations de protection de l'environnement ou les agents des services de gestionnaires des sites naturels.

Ces organisations permettent la mise en œuvre de pratiques propres au développement durable selon les trois piliers (social, économique, environnemental) à condition cependant que les acteurs soient formés. Un préalable est donc l'éducation.

Ces mesures doivent être mises en valeur notamment auprès des participants, des spectateurs mais pas seulement.

Il est cependant regrettable que la réflexion ne s'engage que pour les grands événements. Par ailleurs, le durcissement de la réglementation et notamment du code de l'environnement rend complexe les organisations.

Il est à noter que les porteurs sont le plus souvent des associations composées de bénévoles qui n'ont pas forcément l'expertise nécessaire et les moyens de faire face aux coûts des études et mesures de protection demandées.

3 préconisations opérationnelles formulées par les participants :

- La mise à disposition d'outils concrets : à la fois en matériel (exemple : bac de recyclage, système de traitement de l'eau...) et d'expertise (exemple : fiche de comparaison, de coût et de proposition de toutes les solutions alternatives...) pour des manifestations sportives limitées d'une part et pour les championnats d'autre part.
- L'adaptation des règlements des fédérations, des championnats, des compétitions ou de l'événement sportif prenant en compte la dimension développement durable (exemple : sur la limitation des zones de ravitaillement et de jet des déchets, la signalétique...).
- La responsabilisation des acteurs sportifs afin que le développement durable ne soit pas vécu comme une contrainte mais comme une dynamique.
- A termes : l'engagement d'une réflexion commune inter-discipline sur le sujet.

2. Table Ronde, organisation de la pratique

Formulation du titre : « organisation de la pratique et équipements sportifs »

Intervenants :

Olivier BRANCHOUX – Adjoint à la directrice éducation – vie sociale - Ville de Saint-Jean-de-Braye

Angélique MAURIAT-PICOU – Chargée de mission – Haras national de Pompadour

Sandrine MOURGAUD – Ligue de tennis du Limousin

Sujets abordés :

Une éco-construction à usage sportif dans un quartier considéré comme sensible

La réflexion sur les pratiques des cavaliers

La démarche développement durable engagée par la ligue de tennis concernant notamment le recyclage des matériels.

Analyse :

En préalable à la mise en œuvre d'une démarche de développement durable, il paraît opportun d'établir un diagnostic, de lancer la réflexion sur les pratiques.

Il a également été constaté que l'intégration de différents acteurs de la filière sur une action de développement durable ciblée a un effet d'entraînement sur les pratiques au niveau local et permet d'aboutir à une démarche plus globale ou sur un projet d'agenda 21.

Concernant les équipements, il y a un surcoût à prendre en compte à l'investissement mais ce surcoût peut être largement amorti sur la durée et par la mutualisation de la structure (utilisation par plusieurs clubs, services, associations...).

La prise en compte du développement durable demande encore de l'expertise et des moyens notamment en termes de ressources humaines et ce, en raison d'un manque d'expérience.

Il convient donc enfin de poursuivre le travail de prise de conscience et de sensibilisation des populations.

3 préconisations opérationnelles formulées par les participants :

- Il paraît nécessaire de s'appuyer sur des organismes territoriaux, les collectivités, les associations et les acteurs locaux identifiés qui peuvent intervenir soit sur les financements, l'expertise, l'expérience, l'encouragement de la démarche développement durable.
- Il convient de se placer dans une démarche d'amélioration en continu c'est-à-dire de procéder au fur et à mesure des avancées, des commandes, des renouvellements ou des rénovations.
- En préalable, il faut élaborer des bilans spécifiques par une approche transverse et l'adaptation des critères aux situations

3. Table Ronde, éducation, formation

Formulation du titre : « sensibilisation, éducation et formation »

Intervenants :

Benoît BEAUR – UFOLEP Centre

Jean-Jacques RABACHE – Association La LOUTRE – Limousin

Jean-Christophe HORTOLAN – Centre de plein air CHAMBON – Poitou-Charentes

Sujets abordés :

L'UFOLEP Centre a mis à disposition de son réseau un certain nombre d'outils pratiques autour des trois piliers du développement durable (guide achat éthique, répertoire de producteurs-fournisseurs locaux, expositions...).

Dans le Limousin, l'association La Loutre contribue à la construction d'un réseau avec les acteurs du sport et notamment des sports de nature.

En Poitou-Charentes, le CPA Chambon est un lieu de convergence entre les acteurs du sport et les acteurs associatifs permettant la sensibilisation et l'éducation.

Analyse :

Il existe des outils et méthodes sur la thématique du développement durable qu'il convient de valoriser auprès des acteurs du sport (outil ADERE développé par l'ADEME, la méthode ASSER ou Bilan carbone®).

Pour cela, il semble nécessaire de construire les liens entre le sport, l'éducation populaire et l'éducation environnementale.

Il apparaît un manque de transversalité dans le fonctionnement des services et des institutions (Etat, collectivités territoriales, fédérations...).

Enfin, aborder le développement durable permet également d'aborder les questions de citoyenneté, d'appartenance et du lien à la collectivité, de distinguer les notions de consommation du sport et être citoyen sportif.

3 préconisations opérationnelles formulées par les participants :

- Limiter les temps de déplacement – relocaliser les pratiques
- Inciter les acteurs du monde sportif à agir en réseau avec les autres usagers des espaces (naturels ou autres) en utilisant notamment les structure d'éducation à l'environnement
- Faire en sorte que l'activité sportive aide à la construction de la santé et de la personnalité plutôt qu'à sa destruction (intensité, dopage, consommation...)

Pour la DRJSCS
BAHEGNE Patrick

Pour le mouvement olympique
DESNOUES Jean-Louis